Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 056-245614417-20251211-N3_111225-DE

Roi Morvan Communauté

Extrait du registre des délibérations
Séance du 11 décembre 2025

L'an 2025, le jeudi 11 décembre à 17H30, le conseil de communauté de Roi Morvan Communauté, légalement convoqué le 5 décembre, s'est réuni à Gourin sous la présidence de Madame Renée COURTEL, Présidente de la Communauté de Communes.

Etaient présents :

Délégués titulaires : *Mesdames et Messieurs : Christophe BOURLES, Marie-José CARLAC, Dominique CASTOT, Renée COURTEL, Paul COZIC, Christine DROUAL, Christian FAIVRET, Martine GUERIN, Floriane GUILLANIC, Françoise GUILLERM, Jean-Luc GUILLOUX, Catherine HENRY, William JACOBERT, Yann JONDOT, Yvon LE BOURHIS, Erwan LE CORRE, Hervé LE FLOC'H, Didier LE GOUIC, Christiane LE MOUEE, Dominique LE NINIVEN, Véronique LE ROUX, Claudine LE SCOUARNEC, Carole LE YAOUANQ, Jean-Charles LOHE, Michel MORVANT, Rémi NEDELEC, Yvonne RAYER, Raymond SIOU, Corinne VOLA, Sébastien WACRENIER*

Délégués suppléants : *Mesdames et Messieurs : /*

Etaient absents / excusés : *Mesdames et Messieurs : Christophe CARARIC, Myriam CHENAIS, Delphine COSPEREC, David GUILLOUX, Laurent JACQUES, Bruno LAVAREC, Martine LE BARTZ, Karine LE COURANT, René LE MOULLEC, Michel LINCY, Joël MAGUER, Alain PERRON, Jérôme REGNIER, Anne TROALEN,*

Pouvoirs *: Bruno LAVAREC à Didier LE GOUIC, Martine LE BARTZ à Carole LE YAOUANQ, Karine LE COURANT à Françoise GUILLERM, Michel LINCY à Yvonne RAYER, Joël MAGUER à Paul COZIC, Alain PERRON à Marie-José CARLAC*

Nombre de membres au conseil :	*44*
Présents :	*30*
Votants :	*36*

Le quorum de 23 membres présents est atteint

A été nommé secrétaire de séance : Jean-Charles LOHE

N°3 / 11.12.25

Administration générale – Suppression et création de postes

Conformément à l'article L313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque établissement sont créés par l'organe délibérant de l'établissement,

Considérant que dans le cadre d'un départ à la retraite, le poste de responsable de l'Espace France Services ouvert au grade de rédacteur principal de 1ère classe, catégorie B de la filière administrative, n'a pas été reconduit, considérant qu'une bonne part des missions occupées étaient similaires aux agents du service et que la partie résiduelle consacrée au management et à l'encadrement pouvait être reprise par la direction générale,

Considérant toutefois l'impératif de bonne marche du service, il est nécessaire de créer au tableau des effectifs un emploi permanent de Conseiller France Services,

Considérant l'objectif de rationalisation de la dépense publique, ledit poste de Conseiller France Services sera ouvert sur un grade d'adjoint administratif relevant du cadre d'emplois des adjoints administratifs de catégorie C, au même titre que les autres agents du service,

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 056-245614417-20251211-N3_111225-DE

Considérant l'avis favorable du Comité Social en séance du 23 septembre 2025 à la suppression du poste,

Considérant l'avis favorable du Bureau en séance du 04 décembre 2025,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- **de supprimer l'emploi vacant à temps complet correspondant au grade de rédacteur principal de 1ère classe et de créer un emploi permanent de Conseiller France Services affecté à l'Espace France services, à temps complet, au grade d'adjoint administratif, relevant du cadre d'emplois des adjoints administratifs de la filière administrative de la catégorie C,**
- **de mettre à jour le tableau des emplois ainsi modifié à compter du 1er janvier 2026,**
- **d'inscrire les crédits nécessaires au budget correspondant.**

→ *Adopté à l'unanimité*

Pour extrait certifié conforme,
La Présidente,
Renée COURTEL

Renée COURTEL

Signature numérique de Renée COURTEL
Date : 2025.12.19 11:45:02 +01'00'